

# Conclusions 2022 du département du Travail des États-Unis sur les pires formes de travail des enfants

## Niger

En 2022, le Niger a réalisé des progrès modérés sur la voie de l'élimination des pires formes de travail des enfants. Le gouvernement a créé un nouveau comité de lutte contre la mendicité forcée et organisé un atelier de révision du projet de Plan d'action national de lutte contre le travail des enfants. Toutefois, au Niger, des mineurs sont livrés aux pires formes de travail des enfants, notamment dans la servitude héréditaire et l'extraction minière, parfois des suites de la traite des personnes. Des enfants font aussi des travaux dangereux dans le secteur de la garde du bétail. L'âge minimum d'admission à l'emploi ne correspond pas aux normes internationales car il ne s'applique pas aux enfants qui travaillent dans le secteur informel. Par ailleurs, le gouvernement n'a pas pris que peu de mesures visant à lutter contre la pratique de la *wahaya*, forme d'esclavage des enfants qui se poursuit bien qu'elle ait été confirmée comme illégale par un tribunal nigérien en 2019. Enfin, il persiste des lacunes dans l'application de la législation du travail, notamment un manque de budget pour que les inspecteurs du travail puissent faire leur travail.

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
Cadre juridique	Veiller à ce que les dispositions et les mesures de protection légales concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi s'appliquent aux enfants qui sont à leur compte et à ceux qui font du travail non rémunéré ou sans contrat.	2015 – 2022
	Fixer un âge de fin de scolarité obligatoire qui corresponde à l'âge minimum d'admission à l'emploi, qui est de 14 ans.	2016 – 2022
Application	Veiller à ce qu'il y ait des inspections et des activités de répression dans le secteur informel et dans les régions reculées, où le travail des enfants est le plus fréquent.	2014 – 2022
	Publier des informations et des données complètes sur les mesures prises par l'État pour faire appliquer la législation sur le travail des enfants, notamment sur le nombre d'inspections effectuées sur les lieux de travail, d'infractions constatées, de sanctions prononcées et d'amendes perçues.	2012 – 2022
	Augmenter les moyens, notamment le budget et les formations pour les organismes de répression, le nombre d'inspecteurs du travail de 60 à 246 afin de couvrir convenablement la population active, qui compte environ 9,8 millions de personnes, et le nombre d'enquêteurs judiciaires afin d'assurer une couverture convenable en termes d'inspections.	2009 – 2022

<b>Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants</b>		
<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	Ventiler les plaintes reçues par la ligne d'assistance téléphonique gratuite de l'Agence nationale de lutte contre la traite des personnes et le transport illicite de migrants afin de connaître le nombre de plaintes liées au travail des enfants.	2013 – 2022
	Veiller à ce que tous les rescapés des pires formes de travail des enfants soient retirés des situations d'exploitation comme il convient.	2010 – 2022
	Publier des informations complètes sur le nombre d'enquêtes pénales, de poursuites et de condamnations en rapport avec les pires formes de travail des enfants.	2020 – 2022
	Faire appliquer comme il se doit la décision de la Cour suprême du Niger interdisant la pratique de la <i>wahaya</i> .	2019 – 2022
	Veiller à ce que les rescapés de l'esclavage soient rendus à leurs familles et aient accès à des services de réinsertion, le cas échéant, notamment à des opportunités d'éducation et des conseils psychosociaux.	2020 – 2022
Politiques gouvernementales	Adopter et mettre en œuvre un plan national d'action de lutte contre le travail des enfants, notamment dans l'esclavage héréditaire, l'exploitation minière et l'agriculture.	2009 – 2022
	Publier tous les ans des informations sur les mesures de mise en œuvre du Plan d'action national de lutte contre la traite des personnes et de la Politique nationale de protection sociale.	2016 – 2022
Programmes sociaux	Renforcer les initiatives visant à supprimer les obstacles et à permettre à tous les enfants, y compris les filles, les réfugiés, les enfants déplacés internes et les enfants des communautés rurales, de recevoir une éducation en développant les infrastructures scolaires, en augmentant le nombre d'enseignants, en éliminant les frais de scolarité et en mettant à disposition davantage de fournitures scolaires.	2013 – 2022
	Étendre la portée des programmes de lutte contre les pires formes de travail des enfants, notamment dans l'agriculture, la garde du bétail, l'extraction minière et l'esclavage fondé sur les castes.	2009 – 2022
	Mettre en œuvre un programme permettant de cibler et d'aider les enfants exploités par des maîtres religieux.	2011 – 2022
	Veiller à ce que les prestataires des services sociaux publics aient des ressources et des installations suffisantes pour fournir la prise	2015 – 2022

**Propositions de mesures publiques en vue d'éliminer le travail des enfants**

<b>Domaine</b>	<b>Mesure proposée</b>	<b>Année(s) où elle a été proposée</b>
	en charge nécessaire à tous les enfants retirés de situations de travail forcé et publier des informations sur ces efforts.	